

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 22 Juin 2011.

Voie verte : résultat de la consultation des entreprises

Monsieur le Maire présente le résultat de la consultation auprès des entreprises pour les travaux de réalisation de la voie verte. Au vu du rapport d'analyse des offres établi par le bureau INFRACONCEPT, maître d'œuvre, le conseil municipal autorise le Maire à signer le marché avec l'entreprise STPO – LAVAL qui a été retenue pour un montant de 54 423.64 € HT.

Aménagement de la VC 5 : diagnostic routier établi par la DDTM

Après présentation du diagnostic routier établi sur la VC 5, avec analyse du trafic comparé à deux autres voies – RD 22 et RD 108 – par type de véhicules et relevés des vitesses et après examen des scénarios d'aménagement préconisés, le conseil municipal, suite à un vote, s'oriente pour :

- L'aménagement d'une chaussée de 5 mètres de large en enrobé avec marquage central et sur les côtés de la chaussée
- la création d'accotement stabilisé et enduit d'un bicouche d'une largeur minimum de 0.50 m

Etude de l'aménagement du Cœur de Bourg

Monsieur le Maire présente l'étude réalisée par TECAM en collaboration avec les commissions Urbanisme et Environnement relative au projet d'aménagement du secteur du cœur de bourg : desserte du centre de loisirs et places de stationnement, aires de convivialité, espaces fleuris, cheminement doux.

Le conseil municipal décide de continuer à étudier le projet en vue de définir une réalisation par tranches pour en répartir le coût et permettre la possibilité d'implantation à terme d'un service nouveau en cas de besoin.

Décide de solliciter une subvention sur le projet d'ensemble, au titre de la réserve parlementaire, auprès du Sénateur, Dominique DE LEGGUE.

Viabilisation du terrain des logements locatifs

Monsieur le Maire donne l'état d'avancement des travaux de viabilisation du terrain d'emprise des futurs logements locatifs.

Réseau Basse Tension : le conseil municipal accepte la demande du SDE 35 (Syndicat Départemental d'Energie) de prise en charge des travaux d'alimentation en basse tension pour un montant de 10 800 € HT.

Modification du P.L.U.- Plan Local d'Urbanisme

En vu, notamment, de permettre l'implantation future de l'école d'infirmières à proximité des équipements de la zone de la Grande Marche, le conseil municipal décide de lancer une

procédure de modification du PLU pour modifier le zonage des terrains de sport jouxtant la zone actuellement classés en secteur à urbaniser à long terme.
D'autres modifications seront étudiées en commission d'urbanisme.

Projet de Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale – SDCI

Lors de la réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale du 28 avril, le Préfet a présenté ses préconisations concernant les syndicats et les EPCI à fiscalité propre. Il sollicite l'avis des communes sur ce schéma.

Les syndicats d'eau :

- La préconisation 2 précise que le Syndicat Mixte de Production d'Eau potable du Bassin du Couesnon (SMPBC) devient l'opérateur unique de production d'eau sur son périmètre. En conséquence le Syndicat des Eaux du Chesné, auquel la commune adhère, et 7 autres syndicats verraient leur compétence de production d'eau transférée. Une étude de faisabilité a été commandée par le SMPBC. Le conseil municipal donne un avis défavorable dans l'attente des résultats de cette étude
- Avis favorable à la préconisation 8 d'engager une étude visant à poursuivre la rationalisation de l'intercommunalité dans le domaine de l'eau. Ses conclusions seront présentées à la CDCI au plus tard le 31 décembre 2012.

Les syndicats ordures ménagères et assainissement :

- avis favorable à la préconisation n° 11 visant à engager une étude pour chacune de ces compétences dont les conclusions seront présentées à la CDCI au plus tard le 31 décembre 2012.

Les syndicats à faible activité :

- avis favorable à la préconisation n°10 visant à engager une étude sur les syndicats à faible activité, au niveau départemental

Les EPCI à fiscalité propre du territoire du Pays de Fougères

- avis favorable à la préconisation 15 sur la réflexion relative à chaque Communauté et aux différentes hypothèses de renforcement et de rapprochement entre les Communautés.

Antenne relais SFR

Monsieur le Maire donne un compte-rendu de la réunion publique du 14 juin 2011 réunissant les élus, les membres du collectif d'opposition et des représentants de l'opérateur SFR.
Il donne lecture d'un courrier adressé à SFR demandant la révision de l'implantation du projet pour une meilleure intégration paysagère.